

Surveillance du paludisme

Bulletin périodique : novembre 2010

| GUYANE |

Le point épidémiologique — N° 10 / 2010

Situation du paludisme sur l'ensemble de la Guyane

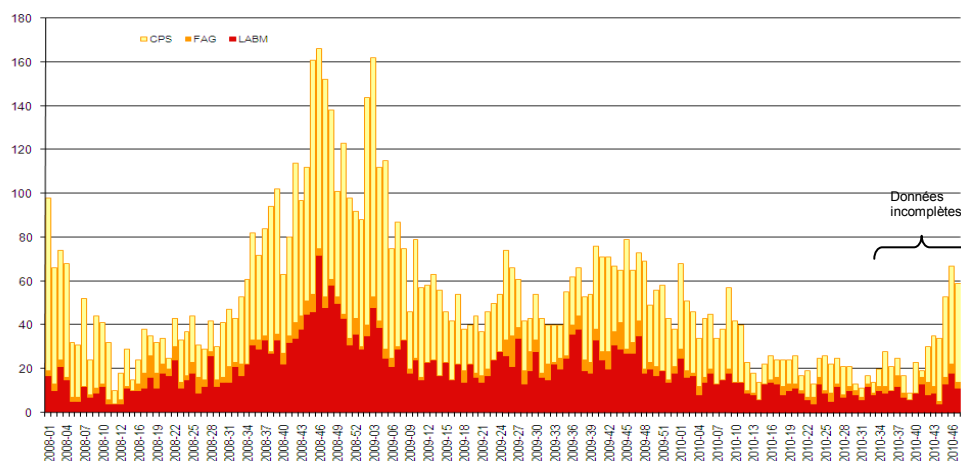
Le nombre total d'accès palustres a augmenté au cours de la 2^{ème} semaine du mois de novembre (S2010-45) pour atteindre 53 accès hebdomadaires ; il est resté supérieur à cette valeur au cours des deux dernières semaines du mois. Cette augmentation du nombre d'accès palustres est liée essentiellement à la recrudescence des accès palustres survenue dans la commune de Saint Georges (Figure 1).

Au cours du mois de novembre :

- les données des CDPS (n=156) indiquaient que 42% des accès étaient dus à *P. falciparum* ;
- les données des Laboratoires d'Analyses et de Biologie Médicale (n=46) indiquaient que 39% des accès étaient dus à *P. falciparum*, les autres accès étant dus essentiellement à *P. vivax* (59%) ou à une forme mixte (*P. vivax* et *P. falciparum*).
- les données des Forces Armées de Guyane (n=11) indiquaient que tous les accès signalés en octobre étaient dus à *P. vivax*.

| Figure 1 |

Surveillance hebdomadaire du nombre d'accès palustres biologiquement confirmés recensés par les Centres et postes de santé, les laboratoires de ville et les Forces armées sur le littoral guyanais, janvier 2008 à novembre 2010 (S2010-47)



Situation du paludisme sur le littoral

Dans la zone Ouest du littoral

Deux accès ont été enregistrés dans la zone Ouest du littoral au cours du mois de novembre ; il s'agissait d'un accès à *P. vivax* et d'un accès mixte (*P. vivax* et *P. falciparum*) (Figure 2) chez des personnes résidant à Saint-Laurent.

Cependant, les données sont encore incomplètes pour le mois de novembre.

Dans la zone de Kourou-Sinnamary-Macouria-Tonnegrande

Au mois de novembre, entre 1 et 8 accès hebdomadaires ont été recensés dans cette zone. Sur les 16 accès signalés, 12 étaient dus à *P. vivax* et 4 à *P. falciparum* (Figure 3).

Parmi ces 16 accès, 9 concernaient des résidents de Kourou, 5 étaient domiciliés à la Légion et 1 sur la route du Dégrad Saramaca.

Cinq personnes résidant à Macouria ont eu un accès palustre au cours de la 3^{ème} semaine de novembre, 2 résidaient au PK 19 de la route de la Carapa.

Sur l'île de Cayenne

Le nombre hebdomadaire d'accès palustres enregistrés au mois de novembre est resté faible, compris entre 3 et 10 accès hebdomadaires (n=25 - Figure 4). Parmi ces 25 accès, 15 étaient dus à *P. vivax* et 11 à *P. falciparum*.

Dix-huit personnes résidaient à Cayenne, 7 à Matoury et 1 à Rémire-Montjoly.

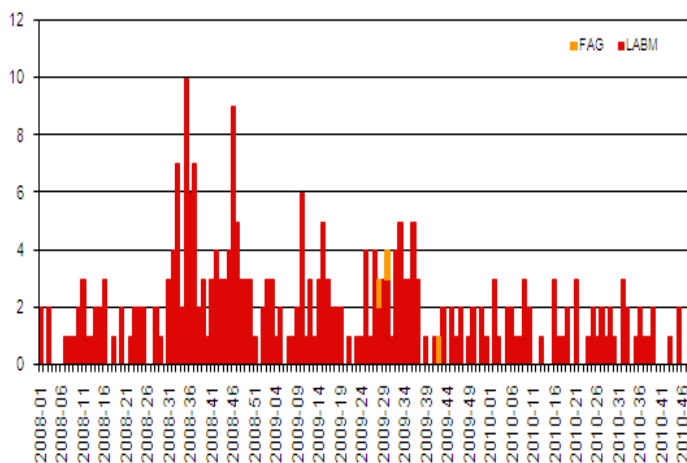
Cependant, les données sont encore incomplètes pour le mois de novembre.

Enquêtes du SDD

Les enquêtes du SDD du mois d'octobre n'ont pas révélées de nouvelles zones de contamination.

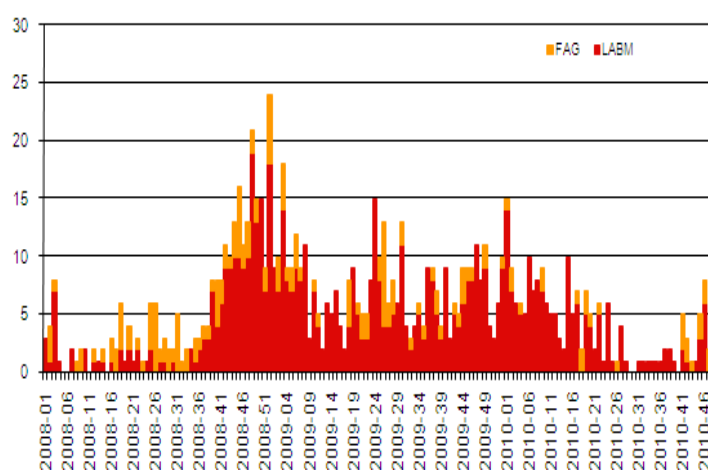
| Figure 2 |

Surveillance hebdomadaire du nombre d'accès palustres biologiquement confirmés, Zone Ouest (Saint Laurent du Maroni, Awala, Mana), janvier 2008 à novembre 2010 (S2010-47)



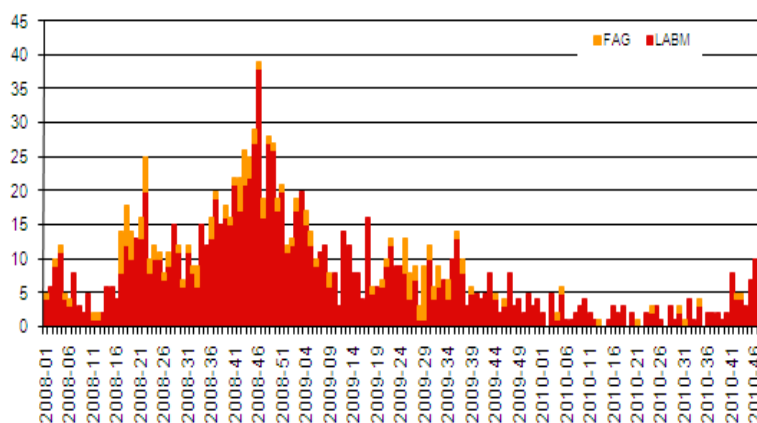
| Figure 3 |

Surveillance hebdomadaire du nombre d'accès palustres biologiquement confirmés, Zone de Kourou-Sinnamary-Iracoubo-Macouria-Tonnegrande, janvier 2008 à novembre 2010 (S2010-47)



| Figure 4 |

Surveillance hebdomadaire du nombre d'accès palustres biologiquement confirmés, Zone de l'île de Cayenne (Cayenne, Rémire, Matoury), janvier 2008 à novembre 2010 (S2010-47)



Situation du paludisme sur le Maroni

Sur le bas et le moyen Maroni

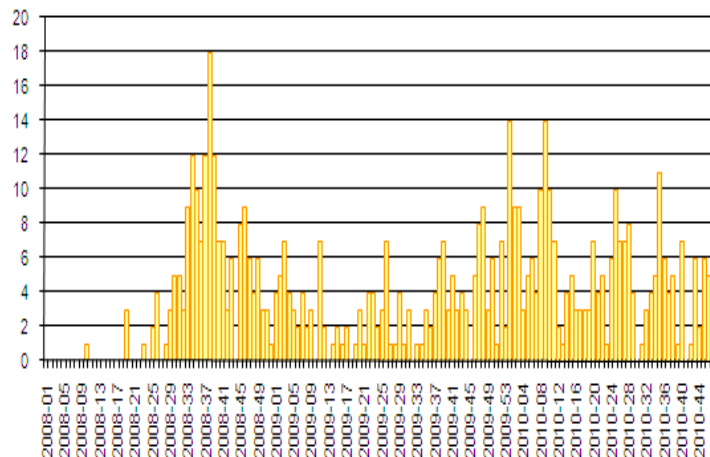
Un accès palustre dû à *P. falciparum* a été signalé en novembre à Grand Santi.

Sur le haut Maroni

Seul le CDPS de Maripasoula a signalé des accès palustres en novembre. Le nombre hebdomadaire d'accès palustres est resté compris entre 2 et 6 (Figure 5). Sur les 18 accès signalés, la moitié était due à *P. falciparum*.

| Figure 5 |

Surveillance hebdomadaire du nombre d'accès palustres biologiquement confirmés, Maripasoula, janvier 2008 à novembre 2010 (S2010-47)



Situation du paludisme dans les communes de l'Intérieur

A Saül

Au cours du mois de novembre, 3 accès palustres dont 1 dû à *P. falciparum* ont été recensés à Saül. Aucun accès palustre n'a été enregistré depuis début février.

A Saint Elie

Situation du paludisme dans les communes de l'Intérieur Est

| Figure 6 |

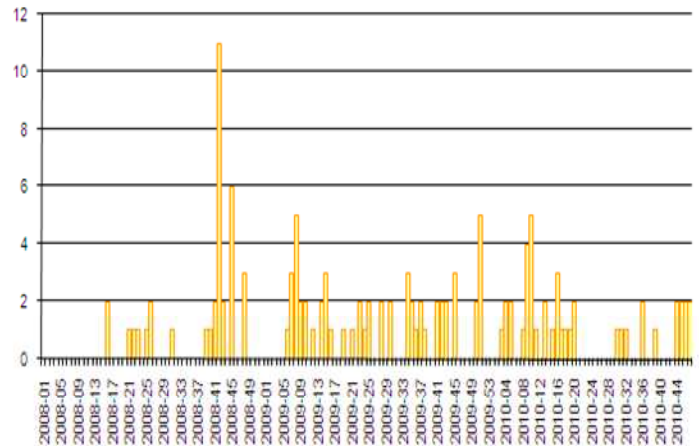
Surveillance hebdomadaire du nombre d'accès palustres biologiquement confirmés, Régina, janvier 2008 à novembre 2010 (S2010-47)

A Régina

En novembre, 8 accès palustres ont été enregistrés, dont 5 pour des accès dus à *P. falciparum* (Figure 6).

A Cacao

Sur la période étudiée, aucun accès n'a été enregistré.



Situation du paludisme sur l'Oyapock

A Saint Georges

La recrudescence saisonnière s'est poursuivie au cours du mois de novembre. Le nombre d'accès palustres a diminué au cours de la dernière semaine de novembre, mais il est resté nettement supérieur aux valeurs habituellement observées hors période de recrudescence. Au cours du mois de novembre, 123 accès palustres ont été enregistrés. Les accès palustres dus à un autre plasmodium que *P. falciparum* semblent prédominants. Cependant, des problèmes d'interprétation des TDR réalisés courant octobre ne permettent pas de préciser la proportion d'accès dus à *P. falciparum*. Cette précision sera apportée dans le prochain PEP.

A Camopi

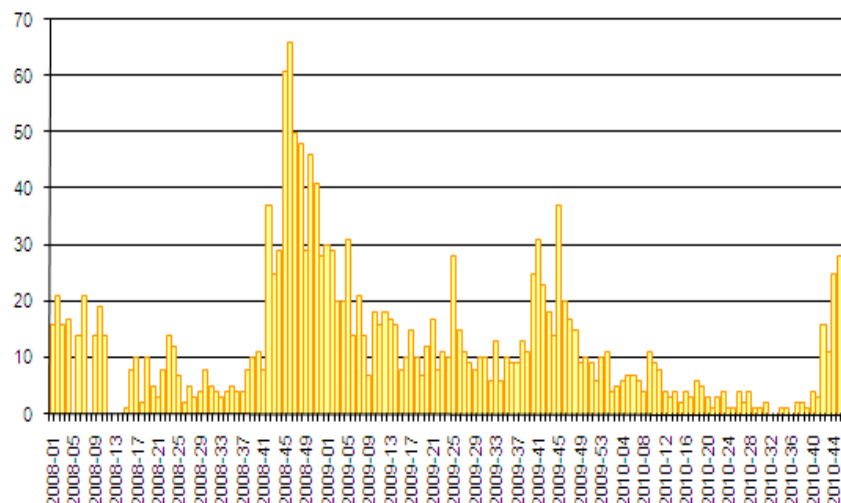
Sur la période étudiée, 2 accès ont été diagnostiqués par le CDPS de Camopi dû à *P. falciparum*.

A Ouanary et Trois Sauts

En novembre, seul le CDPS a signalé un accès palustre dû à *P. falciparum*.

| Figure 7 |

Surveillance hebdomadaire du nombre d'accès palustres biologiquement confirmés, Saint-Georges, janvier 2008 à novembre 2010 (S2010-47)



Évolution spatiale

| Figure 8 |

Le risque de paludisme en Guyane - carte mise à jour le 17 décembre 2010 après validation par le Comité de suivi des maladies humaines transmises par les insectes.



Pour les séjours sur les fleuves et en forêt, il vous est conseillé de dormir sous moustiquaire (si possible imprégnée) et à la tombée du jour, que vous portiez des vêtements couvrants et que vous utilisiez des produits répulsifs.
 Zone à faible risque de paludisme : Pour les séjours sur les fleuves et en forêt, il est impératif que vous dormiez sous moustiquaire (si possible imprégnée) et, à la tombée du jour, que vous portiez des vêtements couvrants et que vous utilisiez des produits répulsifs.
 Zone à fort risque de paludisme : Pour les séjours sur les fleuves et en forêt, il est impératif que vous dormiez sous moustiquaire (si possible imprégnée) et, à la tombée du jour, que vous portiez des vêtements couvrants et que vous utilisiez des produits répulsifs. Ces mesures peuvent être accompagnées de la prescription par un médecin d'un traitement médicamenteux, mais celui-ci ne sera envisagé qu'au cas par cas, en fonction de votre destination exacte, de la durée de votre séjour ainsi que votre tolérance au traitement.

Validation : Comité de suivi des maladies transmises par les insectes en Guyane, séance du 17 décembre 2010
Sources : Service Départemental de Désinfection du Conseil Général de Guyane (SDD) - ARS de Guyane - Forces Armées de Guyane
 Département des Centres et Postes de Santé de la Guyane - LABM de ville et des Centres Hospitaliers - Cire AG **Réalisation :** Cire AG

Quelques chiffres à retenir:

De S2010-01 à S2010-47

Littoral

- Ile de Cayenne (Rémire, Cayenne, Matoury) : 125 accès dont 23% dus à *P. falciparum*
- Kourou, Macouria, Sinnamary, Montsinny, Iracoubo : 192 accès dont 9% dus à *P. falciparum*
- Ouest guyanais (Saint Laurent, Awala, Mana) : 52 accès dont 54% dus à *P. falciparum*
- Est guyanais (Roura, Régina, Cacao) : 54 accès dont 31% dus à *P. falciparum*

Intérieur

- Saul: 51 accès dont 31% dus à *P. falciparum*
- Saint Elie: 1 accès dû à *P. vivax*

Fleuves

- Oyapock (Camopi, St Georges, Trois-Sauts, Ouanary) : 400 cas
- Maroni (Apatou, Grand Santi, Maripasoula, Papaïchton, Antecum Pata) : 286 cas dont 55% *P. Falciparum*

Adresses non renseignées : 237 cas dont 35% *P. Falciparum*

Analyse de la situation

Au cours du mois de novembre, la situation épidémiologique du paludisme était relativement calme sur l'ensemble du département, excepté sur Saint-Georges où la recrudescence saisonnière s'est poursuivie au mois de novembre.

Remerciements à nos partenaires

La Cellule de Veille, d'Alerte et de Gestion Sanitaire de l'ARS (Dr Françoise Eltgès, Hélène Euzet, Gandon, Claire-Marie Cazaux, Rocco Carlisi), au Département des Centres de santé, au Centre médico-chirurgical de Kourou, au Centre hospitalier de l'Ouest Guyanais, au Centre hospitalier André Rosemon, aux Laboratoires d'analyse de biologie médicale, aux Forces Armées de Guyane, ainsi qu'à l'ensemble des professionnels de santé qui participent à la surveillance épidémiologique.



Directeur de la publication

Dr Françoise Weber, directrice générale de l'InVS

Rédacteur en chef

Dr Philippe Quénel, coordonnateur scientifique de la Cire AG

Maquettiste

Claudine Suivant

Comité de rédaction

Vanessa Ardillon
Luisiane Carvalho
Claude Flamand

Diffusion

Cire Antilles Guyane
Centre d'Affaires AGORA
Pointe des Grèves. B.P. 658.
97261 Fort-de-France
Tél. : 596 (0)596 39 43 54
Fax : 596 (0)596 39 44 14
<http://www.invs.sante.fr>
<http://www.guyane.sante.gouv.fr>